



Mairie 02.99.69.70.52 feins@orange.fr  
Permanences : Maire et Adjointes sur rendez-vous  
Ouverture du secrétariat :  
lundi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h  
mercredi : 13h30 à 16h30  
samedi : 9h00 à 11h30

## Services de garde Services d'urgence

Pharmacie : 32 37 (service payant 0,24 mn)  
Médecins de garde : 36 24  
SAMU : 15  
Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17

## INFORMATIONS COMMUNALES ET GÉNÉRALES

Prochain conseil municipal : 24 novembre 2017 à 20h00

### MAIRIE

► Le recensement de la population de Feins aura lieu du **18 janvier au 17 février 2018**. Pour ce faire, nous recherchons **deux agents recenseurs**. Deux demi journées de formation sont prévues début janvier 2018. Pour plus de détail, les candidats sont priés de se présenter au secrétariat de la mairie.

► Nous rappelons que les boîtes aux lettres doivent être de type normalisé, mises en limite de propriété, le dessous de la boîte doit être au minimum à 1m du sol et qu'elles doivent être libre d'accès (branches, stationnement voiture...).

► Les inscriptions sur la liste électorale de la commune sont possible jusqu'au **30 décembre**

**2017.**

► Circulation en alternat par panneau, sur la route communale des Coudréaux, jusqu'au **15 décembre 2017**.

► Plusieurs plaintes pour divagation de chiens ont été déposées en mairie. Nous rappelons (arrêté municipal du 21 mars 2006) qu'il est interdit de laisser chiens ou chats divaguer. Vérifiez la fermeture de vos portails et l'état de vos clôtures afin que votre animal n'est pas l'envie d'aller faire ses besoins chez les voisins. Nous vous rappelons aussi que votre responsabilité civile est engagée en cas de détérioration causée par votre animal.

## FEINS DANS MA POCHE

A domicile, au travail, dans la rue, à l'intérieur comme à l'extérieur nous vous informons gratuitement.

Téléchargé sans plus attendre l'application gratuite

### PANNEAU POCKET

sur votre SmartPhone et vivez l'information en direct.



Vous pouvez être alerté automatiquement en choisissant la géolocalisation directement sur votre SmartPhone



## BIBLIOTHÈQUE

Parcours cinéma : en novembre, avec le comptoir du doc, le Val d'Ille-Aubigné vous propose la diffusion de six films documentaires dans le cadre du mois du doc 18<sup>e</sup> édition (dates et lieux sur le site de la commune). Ces films sont rares et peu diffusés. C'est une chance de venir les découvrir, rencontrer les auteurs et de débattre avec eux.

**A retenir le mercredi 22 novembre 2017 à 20h30, Salle des fêtes à FEINS.**

« Atelier de conversation »

Renseignements et réservations indispensables au 02.99.69.86.89 auprès d'Hélène GRUEL.

et en cours ... Le Coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné #13



## ACPG

L'ACPG-CATM informe qu'un dépôt de gerbe sera effectué le **11 novembre 2017 à 11 h 30** aux monuments aux morts



## PRÉFECTURE D'ILLE ET VILAINE

**Cartes d'identité, Passeports, Certificats d'immatriculation, permis de conduire...** quand vos démarches sont à portée de clic !

Les démarches de délivrance des principaux titres instruits par les préfectures peuvent se faire en ligne. Des démarches plus simples et plus sécurisées, à compter du 9 octobre pour les permis de conduire et à partir du 16 octobre pour les certificats d'immatriculation.

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ BRETAGNE



### Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) - [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)



Le P'tit Finésien est consultable sur [www.feins.fr](http://www.feins.fr)

## INEDIS

Coupure de courant pour travaux :

- le mardi **14 novembre 2017**, de **14h00 à 17h15** au lieu dit « Les Coudréaux »,
- secteur hameau de la Lande Amaury et hameau des Coudréaux le **lundi 27 novembre** de **9h15 à 15h00**.
- sur tout le secteur nord-est de la commune le **mercredi 29 novembre 2017** de **9h00 à 12h00**,

## SMICTOM



### DÉCHÈTERIES — PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

A compter du lundi 30 octobre, les déchèteries de Combourg, Montreuil sur Ille, Romillé et Tinténiac passent à l'heure d'hiver,

*fermeture des déchèteries à 17h !*

Déchèteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Combourg	9h / 12h 14h / 17h	14h / 17h	14h / 17h	14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h
Montreuil sur Ille	14h / 17h	Fermé	14h / 17h	Fermé	14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h
Romillé	14h / 17h	14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h	Fermé	14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h
Tinténiac	14h / 17h	14h / 17h	14h / 17h	14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h	9h / 12h 14h / 17h

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'ILLE - AUBIGNÉ

Le service Pass'Réno de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné organise, avec la collaboration de la commune de Feins, une balade thermique gratuite.

Il s'agit de découvrir avec les habitants, sur un parcours extérieur et en temps réel grâce à une caméra infrarouge, les déperditions et les défauts des logements construits avant les réglementations thermiques. Ces actions visent à sensibiliser les particuliers sur les besoins d'amélioration énergétique de leurs logements.



La thermographie sera réalisé le samedi 9 décembre à partir de 8h00 (RDV devant la Mairie). Des secteurs concrets de la commune sont ciblés mais en fonction des inscriptions il serait possible d'analyser un rayon plus large.

Les personnes intéressées par la thermographie peuvent s'inscrire auprès de Pass'Réno (M Briand, au 02 99 69 58 93).

Suite à la balade thermique et aux échanges autour d'un café-croissant, des solutions pour une meilleure performance énergétique de l'habitat seront proposées par le conseiller énergie. Pass'Réno fera aussi une présentation sur ses services et sur les financements

Le P'tit Finésien est consultable sur [www.feins.fr](http://www.feins.fr)

et subventions possibles. Le rendez-vous pour ce temps d'échange ouvert à tous publics est donné à 10h00, salle des fêtes rue de Dingé à FEINS.

## ADMR

### L'ADMR recrute des salariés en CDI.

L'association ADMR de Saint Aubin d'Aubigné recrute en CDI des auxiliaires de vie pour assurer diverses missions d'aide à la personne : accompagnement des personnes en perte d'autonomie, garde d'enfant à domicile, entretien du logement et du linge, etc.

Un diplôme du type DEAVS, DE AES, CAP collectivités, BEP services aux personnes, titre assistante de vie aux familles, CAP petite enfance est un plus mais toutes les candidatures sont examinées.

Que vous soyez diplômé(e) ou non, que vous ayez ou non de l'expérience, n'hésitez pas à contacter l'association ADMR de Saint Aubin d'Aubigné

3 place du marché – Saint Aubin d'Aubigné

☎ 02 99 55 48 89 / [staubinaasso@admr35.org](mailto:staubinaasso@admr35.org)

## ARCHITECTE CONSEIL

Une permanence de l'architecte conseil aura lieu le 16 novembre le matin.

Les rendez-vous doivent être pris auprès de la Communauté de Communes

Val d'Ille – Aubigné au **02.99.55.69.80**

## MISSION LOCALE

Permanences de St Aubin d'Aubigné les mardis **14 et 28 novembre 2017** de 14h à 17h ; les mercredis **8 ; 15 ; 22 et 29 novembre 2017** de 9h à 12h et les jeudis **9 et 23 novembre 2017** de 9h à 12h au Point Accueil Emploi, place des Halles. Tél pour rendez-vous : **02 99 55 42 42**

Permanences de Montreuil sur Ille les vendredis **3 et 17 novembre 2017** à la mairie 19 avenue Alexis Rey. Tél pour rendez-vous : **02 99 55 42 42**

Permanences de Sens de Bretagne les jeudis **9 et 23 novembre 2017** de 14h à 17h à la mairie, 9 place de la mairie. Tél pour rendez-vous : **02 99 39 51 33**

L'Association EPAL, bureau de Rennes, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

## EPAL

Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos séjours entre le **23 décembre et le 4 janvier**, rejoignez nos équipes d'animation ! 40 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés
- Obligation de suivre une formation gratuite.

Pour plus de renseignement et postuler : [www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier](http://www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier)

Ou adresser un courrier (+CV) : Association Epal, Noémie Lelievre, 21 rue de Chatillon, 35000 RENNES

## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2017

Le vingt neuf septembre deux mil dix sept, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain FOUGLÉ, Maire.

**Présents** : M. FOUGLÉ Alain, M. HONORÉ Jean-Yves, M. ORY Jean, Mme COQUILLET Floriane, Mme BOYER Pia, Mme LE BOHEC Inès, M. BRÉAL Loïc, M. FAUTREZ Rodrigue, M. PORCHER Henri, Mme PATRAT Annick, M. BURGOT Michel, Mme LEGRY Christelle

**Absent excusé** : M. BODINAUD Stéphane donne pouvoir a Mme PATRAT Annick

**Secrétaire de séance** : Henri PORCHER

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte à 20h30.

----

### **Approbation du compte rendu de Conseil municipal.**

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

oint supplémentaire à l'ordre du jour :

- Chemin des Coudréaux

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'ajouter à l'ordre du jour le point supplémentaire cité ci-dessus.

## I – PRÉSENTATION DEMARCHE INVENTAIRE BOCAGER

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal qu'une intervention de la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné a lieu en début de séance dans le cadre de la « présentation démarche inventaire bocager ».

La Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné mène une politique active en faveur de la préservation et de la reconstitution du bocage depuis 2010. L'accompagnement des communes pour la prise en compte du bocage dans les documents d'urbanisme et la mise à jour des inventaires bocagers, font partie des actions prioritaires retenues en 2017, afin de préserver le maillage bocager.

Les dispositions des schémas d'aménagements et de gestion des eaux (SAGE) dont la communauté de communes dépend (Vilaine, Couesnon et Rance Frémur Baie de Beaussais) prévoient l'inventaire et la protection des éléments bocagers dans les documents d'urbanisme, en s'appuyant sur la constitution de groupes de travail communaux sur le bocage.

La mise en œuvre du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) implique la mise à jour des données environnementales, et plus spécifiquement des données sur les haies bocagères.

Afin de répondre à ces enjeux, il nous est proposé d'inventorier le maillage bocager sur la commune, tout en s'appuyant sur la méthodologie de travail exposée.

Après concertation dans l'assemblée, un groupe de travail s'est constitué : Pia Boyer, Henri Porcher, Jean ORY, Alain Fougél, Loic Bréal, Michel Burgot. En plus des élus, des particuliers vont être sollicités.

## II – DIA

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de statuer sur le droit de préemption que la commune possède sur les parcelles A 1 154 située «Les Cours Boulet », A 1 822 située «Courtil du Haut », et A 1 828 située «12, ruelle des Cours Boulet», propriété de M. Michel ROBINARD.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les parcelles citées ci-dessus.

## III – SDE 35 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2016

Monsieur HONORÉ présente aux membres du Conseil municipal le rapport annuel d'activité 2016 du Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE 35), qui retrace son actions et ses activités au cours de l'année.

L'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le Président d'un l'EPCI doit adresser à chaque commune membre un rapport d'activité de son établissement, qui fait l'objet d'une communication par le Maire à son conseil municipal.

Le SDE 35 assure la gestion des réseaux Basse Tension électrique, la gestion des éclairages publics.

Depuis 2015, le SDE 35 dispose d'une compétence « globale » sur l'éclairage public qui comprend la maintenance, les petits travaux, les travaux d'investissement (extensions, rénovations et effacements)

- 581 582 usagers concernés en Ille et Vilaine,

- 174 collectivités concernées dont EPCI et commune rurale,

- 47 883 points lumineux gérés au total par le service EP,

Intérêt pour les communes : un réel accompagnement du SDE 35 pour définir son projet d'éclairage public

Travaux engagés sur les réseaux d'éclairage publics : 277 opérations engagées et 12497K€ engagées en 2016

Le SDE 35 accompagne les collectivités sur la voie de la transition énergétique

Mobilité électrique : lancement du réseau de 89 bornes de recharge Béa (Bornes Électrique pour Automobiles)

**Travaux engagés en 2016 à Feins ⇒ 2 tronçons Basse tension à la Chevrolais**

#### IV – MAIRIE – DETERMINATION CALENDRIER DES SÉANCES

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal, après concertation de l'assemblée, que les prochaines séances auront lieu les **vendredis** 27 octobre, 24 novembre et 22 décembre 2017 à **20h00**.

#### V – CHEMIN DES COUDRÉAUX

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal, qu'une demande de cession du chemin rural situé au lieu dit Les Coudréaux a été acté le 26 mars 2016 (délibération n° 035 – 2016).

Sachant que ce chemin dessert uniquement des parcelles agricoles, sans autre utilité, la municipalité acte le principe de céder ces surfaces aux exploitants riverains, avec leurs accords.

Un géomètre a été engagé afin de déterminer les surfaces à céder aux différentes parties.

Pour mener à bien ce projet, une enquête publique doit être réalisée.

Les frais d'enquête seront à charge de la commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide le projet de cession du chemin rural, décide de lancer l'enquête publique et s'engage à respecter toute la procédure administrative.

#### IX – QUESTIONS DIVERSES

##### **Bibliothèque municipale**

Une réunion a eu lieu le 26 septembre 2017 dans le cadre du fonctionnement et des activités à venir.

Différents projets organisés en partenariat avec la communauté de communes auront lieu, notamment le concours « coup de cœur du Val d'Ille Aubigné » ainsi qu'un autre concours « Cap BD ».

Des expo photos, peinture et les contes de Noël sont prévus également.

##### **Lampadaire cassé**

Une nouvelle fois, le lampadaire situé à l'arrêt de car de la Croix Dom Guillaume est détérioré suite aux jets de cailloux ou autres projectiles. L'assemblée délibérante a décidé de ne plus le remplacer, compte tenu du coût financier engendré pour un éventuel achat. De plus, il y a déjà eu ce genre d'incivilité récemment sur les équipements de voirie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20.

**Prochain Conseil municipal** : 27 octobre 2017, 24 novembre et 22 décembre 2017 à 20h00.

**Vos annonces sont à déposer en Mairie pour le 20 de chaque mois au plus tard.**

Dépôt légal : 37

Directeur de la publication : Alain FOUGLÉ

Réalisation : Mairie de FEINS

Nombre d'exemplaires : 120